



MARCHE PUBLIC relatif à l'organisation d'un voyage pédagogique à Berlin - ALLEMAGNE

passé en application de l'article 28 du code des marchés publics

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article 1 : Identification de l'acheteur public

Lycée Général Leclerc
8 rue Poincaré
BP 80129
67703 SAVERNE CEDEX

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Patrice Brand , Proviseur

Article 2 : Objet du marché

Le marché a pour objet l'organisation d'un voyage pédagogique à destination de Berlin - Allemagne du 24 au 29 mars 2019.

Le marché à conclure est constitué d'un lot unique, le candidat devant soumissionner à l'ensemble des prestations.

L'effectif estimé est de 27 élèves (classes de 1ères ABIBAC) + 2 accompagnateurs
Il pourra être revu à la baisse ou à la hausse jusqu'à un mois avant le départ.

Le prix devra intégrer notamment :

- L'intégralité des frais de transport au départ du lycée et tous les transferts prévus au programme ;
- Les frais de la mise à disposition d'un autocar aux dates indiqués dans le programme prévisionnel ainsi que l'hébergement et les repas des chauffeurs ;
- les péages, frais de parkings et taxes étrangères pendant la totalité du voyage ;
- les traversées maritimes le cas échéant
- toutes les visites mentionnées au programme ;
- une assurance annulation totale pour l'ensemble du groupe (couvrant notamment les cas d'annulation du voyage liés aux épidémies ou à l'interdiction des voyages à l'étranger par le gouvernement français) ;
- une assurance annulation partielle couvrant une annulation par un participant en raison d'une maladie, d'un accident survenant après l'inscription ou du décès d'un proche. Cette assurance sera proposée pour l'ensemble des participants.

Article 3 : Procédure du marché

Procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Article 4 : Règlement :

Les modalités de financement et de règlement figurent à l'article " CONDITIONS DE PAIEMENTS" du Cahier des Clauses Particulières (C.C.P) joint au dossier de consultation. Le paiement doit intervenir dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement. Il est effectué par virement au compte du titulaire. L'unité monétaire de paiement est l'Euro.

Article 5 : Modalités de remise des offres :

5.1 – Contenu de l'offre :

L'offre sera constituée d'une seule enveloppe comprenant un devis détaillé et le descriptif des prestations proposées.

Les offres seront rédigées en français.

5.2 – Mode et lieu de dépôt de l'offre :

Les offres peuvent être transmises par

- voie électronique à l'adresse suivante : annie.messi@ac-strasbourg.fr

Dans ce cas, le message devra être accompagné d'une demande d'accusé réception prouvant le dépôt de l'offre avant la date et l'heure limite.

- voie postale à l'adresse suivante : mention « MAPA BERLIN »
Lycée Général Leclerc
8 rue Poincaré
BP 80129
67703 SAVERNE CEDEX

5.3 - Date limite de remise des offres : 10 octobre 2018 à 16 heures

Article 6 : Critères d'attribution du marché et examen des offres

Le marché sera attribué selon les critères ci-après :

- Adéquation au programme du voyage joint (40 %)
- Qualité des prestations proposées (20 %)
- Prix (40 %)

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier les offres.

Les candidats fourniront une documentation détaillée, leurs références en matière d'organisation de voyages scolaires et les éléments de certification et d'agrément Tourisme et Jeunesse pour nous permettre d'apprécier le deuxième critère

Article 7 : Durée de validité de l'offre : 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 8 : Voies de recours

Recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur (Monsieur le Proviseur du lycée Général Leclerc).
Recours contentieux auprès du tribunal administratif de Strasbourg

Article 9 : Dématérialisation de la procédure

Le dossier de consultation est accessible sur le site : www.aji-france.com

Article 10 : Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser à l'adjoint-gestionnaire du lycée Général Leclerc, Madame MESSI-HEYWANG Annie 03 88 02 12 12

Article 11 : Date d'envoi à la publication : 14 septembre 2018